



FONDATION MAROCAINE DE L'ÉDUCATION POUR L'EMPLOI
EFE-MAROC

CAHIER DES CHARGES

Consultation pour la fourniture de biens, de services ou de prestations de formation

Document type — Modèle standard de consultation

Référence de la consultation : [AO-EFE-Ach-01/2026]

**Intitulé : Matériel informatique, équipements technologiques et prestations de services informatiques —
Convention-cadre annuelle**

Date limite de remise des offres : [15/09/2026 — 10:00]

Consultation transversale – Référencement applicable à l'ensemble des projets de la Fondation

Sommaire

Sommaire	2
1. Présentation de l'organisme et objet de la consultation	4
1.1 Présentation d'EFE-Maroc	4
1.2 Objet de la consultation	4
1.3 Cadre de financement	4
2. Cadre réglementaire et principes de la consultation	5
2.1 Principes directeurs	5
2.2 Conditions d'éligibilité des soumissionnaires	5
2.3 Vérification des soumissionnaires	5
3. Modalités de soumission des offres	6
3.1 Composition du dossier de candidature	6
3.2 Modalités et délai de remise	6
3.3 Frais de soumission	7
4. Évaluation des offres et attribution	8
4.1 Processus d'évaluation	8
4.2 Critères d'évaluation	8
4.3 Négociation et attribution	8
4.4 Droit de ne pas donner suite	8
5. Spécifications du besoin	9
5.1 Contexte et justification du besoin	9
5.2 Objectifs de la prestation	9
5.3 Description détaillée des fournitures et prestations attendues	9
5.4 Livrables et calendrier	10
5.5 Profil et qualifications requis	10
5.6 Moyens mis à disposition par EFE-Maroc	11
5.7 Modalités de suivi et de contrôle qualité	11
5.8 Conditions tarifaires	11
6. Conditions contractuelles et financières	12
6.1 Contractualisation	12
6.2 Prix et facturation	12
6.3 Modalités de paiement	12
6.4 Pénalités et résiliation	12
6.5 Assurances et responsabilité	12
7. Obligations d'intégrité, de conformité et de sauvegarde	13
7.1 Anti-fraude, anti-corruption et conflits d'intérêts	13
7.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	13
7.3 Sauvegarde des bénéficiaires (Safeguarding / PSEA)	13
7.4 Confidentialité et protection des données	13
7.5 Propriété intellectuelle	13
7.6 Visibilité et communication	13
7.7 Droit d'audit	13

8. Réclamations et règlement des litiges.....	14
8.1 Réclamations relatives à la consultation	14
8.2 Signalement de manquements.....	14
8.3 Droit applicable et juridiction.....	14
Annexe 1 — Grille d'évaluation des offres	15
Annexe 2 — Bordereau des prix.....	16
Annexe 3 — Déclaration sur l'honneur d'éligibilité et d'intégrité	18
Annexe 4 — Engagement de confidentialité et de sauvegarde	19

1. Présentation de l'organisme et objet de la consultation

1.1 Présentation d'EFE-Maroc

Fondée en 2008, la Fondation Marocaine de l'Éducation pour l'Emploi (EFE-Maroc) est une association de droit marocain, reconnue d'utilité publique, offrant aux jeunes chercheurs d'emploi les compétences et les opportunités nécessaires pour une insertion réussie sur le marché du travail. EFE-Maroc propose des formations en compétences techniques, commerciales et comportementales parmi les plus demandées sur le marché du travail marocain et offre à ses lauréats des opportunités d'embauche dans les secteurs créateurs d'emplois, dont l'offshoring, les technologies de la communication, l'automobile, l'aéronautique, l'agrobusiness, la vente, le tourisme et la bancassurance.

Depuis sa création, EFE-Maroc a formé plus de 90 000 jeunes à travers le Maroc et inséré 84 % des lauréats de ses programmes de Formation-Insertion, en partenariat avec plus de 500 employeurs. EFE-Maroc est affiliée à Education For Employment (EFE), réseau leader de l'employabilité des jeunes dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, présent également en Algérie, en Tunisie, en Égypte, en Arabie Saoudite, au Yémen, aux Émirats Arabes Unis, en Palestine, en Jordanie et au Liban.

Ses activités sont financées par des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, parmi lesquels des fondations privées, des agences de coopération bilatérale et des institutions multilatérales. À ce titre, la Fondation applique des standards exigeants en matière de gouvernance, de transparence financière, de passation des marchés, d'intégrité et de sauvegarde des bénéficiaires, dont découlent les exigences du présent cahier des charges.

1.2 Objet de la consultation

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de la consultation lancée par EFE-Maroc en vue de la sélection d'un prestataire ou fournisseur pour :

Le référencement d'un ou de plusieurs fournisseurs spécialisés dans la fourniture de matériel informatique, d'équipements technologiques et de prestations de services informatiques (installation, configuration, maintenance et support), dans le cadre d'une convention-cadre d'une durée de douze (12) mois, couvrant les besoins de l'ensemble des activités de la Fondation.

La nature détaillée du besoin, les prestations attendues et les livrables sont décrits en section 5 du présent document.

1.3 Cadre de financement

Les prestations objet de la présente consultation sont destinées à l'ensemble des activités et projets d'EFE-Maroc, quelle qu'en soit la source de financement. La ou les convention(s)-cadre(s) conclue(s) à l'issue de la consultation constitue un référentiel d'achat commun à tous les projets de la Fondation, en cours ou à venir pendant sa durée de validité.

Chaque bon de commande précise, le cas échéant, le projet et le bailleur de fonds sur lesquels la fourniture ou la prestation est imputée. Le fournisseur retenu est tenu de respecter, outre les dispositions du présent cahier des charges, les règles applicables au financement concerné, telles que portées à sa connaissance par EFE-Maroc au plus tard lors de l'émission du Bon de Commande, notamment en matière d'éligibilité, de nationalité et d'origine des fournitures, de visibilité, d'audit et de conservation des pièces.

Dans l'hypothèse où les règles d'un bailleur seraient incompatibles avec le référencement d'un fournisseur pour un projet donné, EFE-Maroc se réserve le droit de ne pas émettre de Bon de Commande sur ce projet, sans que le fournisseur puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

2. Cadre réglementaire et principes de la consultation

2.1 Principes directeurs

La présente consultation est conduite conformément aux procédures d'achat d'EFE-Maroc et aux exigences des bailleurs de fonds. Elle obéit aux principes suivants :

- liberté d'accès à la commande et égalité de traitement des soumissionnaires ;
- transparence des procédures et objectivité des critères de sélection ;
- non-discrimination entre soumissionnaires ;
- recherche du meilleur rapport qualité/prix (« value for money ») ;
- traçabilité et documentation de l'ensemble du processus de sélection ;
- confidentialité du contenu des offres.

2.2 Conditions d'éligibilité des soumissionnaires

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales qui remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

1. être légalement constituées et en règle au regard de leurs obligations légales, fiscales et sociales ;
2. disposer de la capacité juridique, technique et financière nécessaire à l'exécution du marché ;
3. ne pas être en situation de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou de procédure collective ;
4. ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale ;
5. ne figurer sur aucune liste de sanctions internationales (Nations Unies, Union Européenne, et le cas échéant OFAC) ;
6. ne pas se trouver en situation de conflit d'intérêts au regard de la présente consultation ;
7. ne pas avoir fait l'objet d'une résiliation pour faute d'un marché antérieur avec EFE-Maroc.

Le cas échéant, les règles de nationalité et d'origine ou toutes autres règles imposées par le bailleur de fonds s'appliquent en complément des conditions ci-dessus.

2.3 Vérification des soumissionnaires

EFE-Maroc peut procéder, préalablement à toute attribution, à la vérification des soumissionnaires et de leurs dirigeants effectifs par rapport aux principales listes de sanctions internationales. En soumettant une offre, le soumissionnaire consent expressément à cette vérification et accepte par défaut que toute correspondance positive entraîne l'exclusion de son offre sans justification requise.

3. Modalités de soumission des offres

3.1 Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend obligatoirement les trois volets suivants, sous peine d'irrecevabilité :

A. Dossier administratif

- copie du registre de commerce ou statut juridique équivalent ;
- attestation d'identifiant commun de l'entreprise (ICE) et identifiant fiscal (IF) ;
- attestation de régularité fiscale en cours de validité ;
- attestation de régularité vis-à-vis de la CNSS en cours de validité ;
- relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du soumissionnaire ;
- le cas échéant, pouvoir habilitant le signataire de l'offre ;
- les déclarations sur l'honneur dûment signées (Annexes 3 et 4).

B. Offre technique

- présentation du soumissionnaire et de ses références pertinentes ;
- l'ensemble des éléments et pièces requis en section 5 « Spécifications du besoin », notamment au paragraphe 5.5 « Profil et qualifications requis ».

C. Offre financière

- bordereau des prix complété selon le modèle joint (Annexe 2), daté, signé et cacheté ;
- prix exprimés en dirhams marocains (MAD), hors taxes et toutes taxes comprises ;
- validité de l'offre : quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

3.2 Modalités et délai de remise

Élément	Modalité
Date limite de remise	[15/09/2026 à 10:00] — heure locale marocaine
Mode de soumission	Transmission électronique à l'adresse indiquée
Adresse de dépôt / courriel	procurement@efemaroc.org
Objet à mentionner	Référence de la consultation [AO-EFE-Ach-01/2026]
Langue des offres	Français
Questions et demandes de clarification	Jusqu'au [07/09/2026] à l'adresse procurement@efemaroc.org

Toute offre incomplète parvenue après la date et l'heure limites est déclarée irrecevable, sans exception. L'ouverture des offres reçues dans les délais est assurée par l'Office Manager/Procurement Manager, qui en consigne la réception et établit le tableau comparatif des offres — par compilation directe lorsque les offres sont reçues via un formulaire en ligne. L'analyse et l'évaluation des offres relèvent de la commission de sélection désignée par EFE-Maroc, sur la base de ce tableau comparatif.

Soumission par formulaire en ligne — règles applicables

Lorsque les offres sont recueillies au moyen d'un formulaire en ligne, les règles suivantes s'appliquent afin de garantir l'égalité de traitement et la traçabilité de la consultation :

- le formulaire est paramétré de telle sorte que les réponses ne soient consultables qu'à l'expiration du délai de remise des offres, l'accès en étant restreint à l'Office Manager/Procurement Manager jusqu'à l'ouverture ;
- l'horodatage automatique enregistré par le formulaire fait foi pour l'appréciation de la recevabilité des offres ;
- les pièces constitutives du dossier de candidature (dossier administratif, offre technique et offre financière) sont déposées en pièces jointes du formulaire ;
- l'export brut des réponses est archivé en l'état, daté, en complément du tableau comparatif établi à partir de celui-ci.

3.3 Frais de soumission

Les frais engagés par les soumissionnaires pour la préparation et la remise de leur offre restent intégralement à leur charge et ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement, quelle que soit l'issue de la consultation.

4. Évaluation des offres et attribution

4.1 Processus d'évaluation

L'évaluation est conduite par une commission de sélection en trois étapes successives :

- 1. Vérification administrative** : contrôle de la complétude et de la conformité du dossier administratif et des conditions d'éligibilité. Toute offre non conforme est écartée.
- 2. Évaluation technique** : notation des offres techniques recevables selon la grille de critères ci-dessous.
- 3. Évaluation financière** : analyse des offres financières des seuls soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise.

4.2 Critères d'évaluation

La sélection s'opère sur la base du meilleur rapport qualité/prix, selon la pondération suivante :

Volet	Critère	Pondération
Technique	Conformité et qualité des équipements proposés (choix de marques et de gammes, spécifications, fiches techniques)	[25] %
	Garantie, service après-vente et capacité d'intervention (maintenance, support)	[10] %
	Délais de livraison et d'intervention, disponibilité des stocks	[10] %
	Expérience, références et agréments constructeurs du soumissionnaire	[5] %
Sous-total technique		[50] %
Financier	Compétitivité de l'offre financière (panier type, Annexe 2)	[50] %
TOTAL		100 %

À adapter à chaque consultation

La pondération technique/financière indicative est de 50 % / 50 % s'agissant d'une fourniture standardisée assortie de prestations de services associées.

Elle peut être ajustée selon la nature du marché (une fourniture standardisée justifie un poids financier supérieur ; une prestation intellectuelle un poids technique supérieur), sous réserve de validation par la DAF et de conformité aux règles du bailleur.

Note technique minimale requise pour l'ouverture de l'offre financière : [35] points sur 50.

4.3 Négociation et attribution

EFE-Maroc se réserve le droit de demander des clarifications aux soumissionnaires, sans que cela puisse modifier la substance de leur offre. Une négociation peut être engagée avec le ou les soumissionnaires les mieux classés, notamment sur les aspects financiers, dans le respect de l'égalité de traitement.

L'attribution est prononcée conformément aux seuils de validation internes d'EFE-Maroc. Le soumissionnaire retenu est notifié par écrit. Les soumissionnaires non retenus sont informés de la décision.

4.4 Droit de ne pas donner suite

EFE-Maroc se réserve le droit d'annuler la consultation, de n'attribuer aucun marché, de relancer la procédure ou de réduire le périmètre du besoin, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

5. Spécifications du besoin

5.1 Contexte et justification du besoin

Pour la mise en œuvre de ses programmes de formation-insertion et le fonctionnement de ses équipes, EFE-Maroc s'appuie sur un parc informatique et technologique déployé dans ses bureaux et ses espaces de formation : postes de travail, tablettes et équipements de téléphonie, matériel d'impression et de numérisation, équipements audiovisuels et de visioconférence, équipements réseau et dispositifs technologiques divers. Ce parc fait l'objet d'acquisitions récurrentes et requiert des prestations régulières d'installation, de configuration, de maintenance et de support.

Afin de rationaliser ces achats, d'en maîtriser les coûts et de garantir des délais d'approvisionnement et d'intervention courts, la Fondation souhaite constituer un référentiel de fournisseurs de matériel informatique, d'équipements technologiques et de prestations de services informatiques, dans le cadre d'une convention-cadre d'une durée de douze (12) mois. La présente consultation ne constitue pas un engagement sur un volume minimum de commandes.

5.2 Objectifs de la prestation

La consultation a pour objectif général de référencer un ou plusieurs fournisseurs en mesure de livrer, à la demande, le matériel et les prestations nécessaires aux activités de la Fondation. Elle vise plus spécifiquement à :

- disposer d'une grille tarifaire ferme et détaillée, applicable pendant toute la durée de la convention-cadre ;
- disposer, pour chaque catégorie d'équipements, de plusieurs options de marques et de gammes selon les besoins et les budgets des projets ;
- garantir la fourniture de matériel neuf, conforme aux spécifications, couvert par une garantie constructeur et accompagné d'un service après-vente réactif ;
- sécuriser des délais courts de livraison et d'intervention sur l'ensemble des sites de la Fondation ;
- le cas échéant, retenir plusieurs fournisseurs complémentaires selon les familles d'équipements ou de prestations.

5.3 Description détaillée des fournitures et prestations attendues

Les fournitures et prestations attendues sont réparties en six familles (lots). Le soumissionnaire peut présenter une offre pour une, plusieurs ou l'ensemble de ces familles.

Lot 1 — Équipements informatiques et technologiques

- Ordinateurs portables standards (usage bureautique, écran: 15 à 16 pouces)
- Ordinateurs portables ultralégers (poids maximal 1,3 kg , écran: 13 à 14 pouces)
- Ordinateurs fixes de bureau ;
- Ecrans et moniteurs ;
- Tablettes ;
- Smartphones et téléphones IP ;
- Stations d'accueil et accessoires informatiques ;
- Pointeuses (systèmes de pointage)
- Serrures de porte intelligentes Wi-Fi.

Lot 2 — Périphériques, accessoires et stockage

- Claviers, souris, casques et webcams ;
- Disques durs externes, clés USB et solutions de stockage ;
- Multiprises, onduleurs, câbles et connectiques ;
- Autres accessoires informatiques.

Lot 3 — Équipements réseau

- Routeurs, commutateurs (switches) et points d'accès Wi-Fi ;
- Equipements et accessoires réseau.

Lot 4 — Impression et numérisation

- Imprimantes
- Photocopieurs
- Scanners portables;
- consommables associés (cartouches, toners, etc.).

Lot 5 — Équipements audiovisuels

- Vidéoprojecteurs et écrans de projection ;
- Téléviseurs professionnels ;
- Caméras de visioconférence et équipements multimédias.

Lot 6 — Prestations de services informatiques

- Installation, mise en service, configuration et paramétrage des équipements ;
- Maintenance préventive et corrective ;
- Assistance technique et support ;
- Diagnostic, réparation et remplacement de matériel ;
- Installation et maintenance des réseaux informatiques.

Pour les principales catégories d'équipements (ordinateurs, écrans, imprimantes, smartphones, tablettes, vidéoprojecteurs, etc.), le soumissionnaire propose au minimum trois (3) marques ou gammes différentes, accompagnées de leurs caractéristiques techniques, de leurs garanties et de leurs prix, afin de permettre à la Fondation de disposer de plusieurs options selon ses besoins et son budget. La Fondation se réserve le droit de demander des configurations techniques spécifiques ou d'accepter des marques équivalentes offrant des performances similaires.

Le matériel proposé est exclusivement neuf, d'origine et issu de marques reconnues répondant aux standards du marché et disposant d'une représentation ou d'un réseau de service au Maroc. Les systèmes d'exploitation et logiciels préinstallés sont fournis avec leurs licences officielles. Chaque équipement est livré avec ses accessoires d'origine, sa documentation et son certificat de garantie.

Chaque fourniture ou prestation fait l'objet d'un Bon de Commande émis par EFE-Maroc, précisant les équipements ou services demandés, les quantités, les spécifications techniques, les délais de livraison ou d'intervention, le lieu de livraison ainsi que toute autre information nécessaire à la bonne exécution de la commande. L'évaluation des offres est conduite par famille : un soumissionnaire peut être retenu sur un périmètre partiel, et la Fondation se réserve le droit de conclure des conventions-cadres avec plusieurs fournisseurs complémentaires, selon les familles d'équipements ou de prestations et les besoins de ses projets.

5.4 Livrables et calendrier

Chaque livraison est effectuée sur le site indiqué au Bon de Commande, accompagnée d'un bordereau de livraison détaillé. La réception donne lieu à une vérification quantitative et qualitative par EFE-Maroc ; tout matériel non conforme ou défectueux à la livraison est remplacé par le fournisseur, à ses frais, dans un délai maximal de [10] jours ouvrables. Chaque prestation de service donne lieu à une fiche d'intervention décrivant les opérations réalisées, validée par EFE-Maroc préalablement à la facturation.

Délai de livraison maximal : [10] jours ouvrables à compter de l'émission du Bon de Commande, sauf délai différent convenu au cas par cas pour les équipements spécifiques. Durée d'exécution prévisionnelle : douze (12) mois à compter de la signature de la convention-cadre. Lieux de livraison et d'intervention : bureaux et espaces de formation de la Fondation, selon les Bons de Commande émis.

5.5 Profil et qualifications requis

Le soumissionnaire satisfait aux exigences minimales suivantes, qui conditionnent la recevabilité de son offre :

- exercer une activité de vente de matériel informatique et justifier, le cas échéant, des agréments ou partenariats constructeurs pour les marques proposées ;

- garantir l'ensemble du matériel pour une durée minimale d'un (1) an — [3] ans pour les postes de travail — et assurer la gestion des retours sous garantie auprès des constructeurs ;
- disposer de techniciens qualifiés pour les prestations d'installation, de configuration, de maintenance et de support ;
- être en mesure de livrer et d'intervenir sur l'ensemble des sites de la Fondation.

Le soumissionnaire communique en outre dans son offre technique :

- la présentation de l'entreprise, ses références de fournitures et prestations similaires et les coordonnées de son responsable commercial ;
- son catalogue de produits et services et les marques commercialisées, avec, le cas échéant, les agréments constructeurs correspondants ;
- les fiches techniques des équipements proposés au bordereau des prix ;
- les garanties constructeur, les délais de livraison et d'intervention et l'état de disponibilité des stocks ;
- les modalités du service après-vente (procédure, délais, conditions de remplacement ou de réparation, matériel de prêt le cas échéant) ;
- les conditions de reprise ou de recyclage des équipements en fin de vie, le cas échéant.

5.6 Moyens mis à disposition par EFE-Maroc

Néant. Le fournisseur mobilise l'ensemble des moyens nécessaires à la livraison des fournitures et à l'exécution des prestations. Pour les interventions sur site, EFE-Maroc facilite l'accès aux locaux et aux équipements concernés.

5.7 Modalités de suivi et de contrôle qualité

Le suivi de la convention-cadre et le contrôle de la qualité des fournitures et prestations reposent sur les modalités suivantes :

- désignation par le fournisseur d'un interlocuteur commercial et d'un référent technique dédiés ;
- confirmation de chaque Bon de Commande, avec délai de livraison ou d'intervention, dans un délai maximal de [24] heures ;
- vérification de conformité à la réception ; remplacement du matériel défectueux à la livraison dans un délai maximal de [10] jours ouvrables, sans frais pour la Fondation ;
- prise en charge des incidents et demandes de support dans un délai maximal de [48] heures ouvrées à compter du signalement, à distance ou sur site selon la nature de l'incident ;
- prise en charge des demandes de garantie dans un délai maximal de [48] heures et information régulière sur l'avancement des retours ;
- évaluation périodique des fournitures et du service par EFE-Maroc ; les non-conformités constatées sont notifiées au fournisseur et peuvent donner lieu à l'application des mesures prévues au paragraphe 6.4.

5.8 Conditions tarifaires

Les prix proposés sont fermes et valables pendant toute la durée de la convention-cadre, soit douze (12) mois, sauf disposition contraire du contrat. Le soumissionnaire complète le bordereau des prix figurant en Annexe 2, qui recense les équipements et prestations types servant de référence à l'émission des Bons de Commande ; il y joint son catalogue et sa grille tarifaire complète pour les équipements et prestations non listés, y compris les tarifs des prestations de services (taux horaires, forfaits d'installation et d'intervention) et les éventuelles remises applicables.

Compte tenu de l'évolution des gammes constructeurs, le fournisseur peut proposer, en cas de fin de série, un modèle de remplacement de caractéristiques équivalentes ou supérieures, à prix égal ou inférieur, sous réserve de validation préalable par EFE-Maroc. Les prix s'entendent livraison comprise sur les sites de la Fondation ; tout frais complémentaire non expressément mentionné dans l'offre est réputé inclus dans les prix unitaires.

6. Conditions contractuelles et financières

6.1 Contractualisation

L'attribution donne lieu à la signature d'un contrat ou d'une convention entre EFE-Maroc et le prestataire retenu, complété par un bon de commande. Aucune prestation ne peut débuter avant la signature du contrat et la signature du bon de commande correspondant.

6.2 Prix et facturation

- les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée d'exécution et au plus tard 12 mois à compter du début de la prestation, sauf stipulation contraire expresse ;
- les prix s'entendent toutes charges comprises : ils incluent l'ensemble des frais du prestataire (déplacements, hébergement, restauration, matériel, charges sociales et fiscales), sauf disposition contraire du contrat ;
- la facturation intervient après validation des livrables par EFE-Maroc, le cas échéant ;
- toute facture doit comporter les mentions légales obligatoires et la référence du bon de commande.

6.3 Modalités de paiement

Les paiements sont effectués par virement bancaire, après service fait et/ou validation des livrables, dans un délai de [60] jours à compter de la réception de la facture conforme et de sa validation administrative et financière.

Aucune avance n'est consentie, sauf disposition contraire expresse du contrat et accord préalable du bailleur.

6.4 Pénalités et résiliation

En cas de retard imputable au prestataire ou de non-conformité des livrables le cas échéant, EFE-Maroc peut appliquer des pénalités selon les modalités prévues au contrat, suspendre les paiements, ou résilier le contrat après mise en demeure restée sans effet. La résiliation peut également intervenir en cas de manquement grave aux obligations d'intégrité, de sauvegarde ou de confidentialité.

6.5 Assurances et responsabilité

Le prestataire demeure seul responsable de l'exécution de ses prestations et déclare disposer des assurances requises, notamment une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, dont il justifie sur demande.

7. Obligations d'intégrité, de conformité et de sauvegarde

Les obligations du présent chapitre sont des conditions substantielles du marché. Leur méconnaissance constitue un manquement grave susceptible d'entraîner l'exclusion de la consultation ou la résiliation du contrat aux torts du prestataire.

7.1 Anti-fraude, anti-corruption et conflits d'intérêts

Le soumissionnaire s'engage à ne pas se livrer, directement ou indirectement, à des pratiques de fraude, de corruption active ou passive, de collusion, de coercition ou d'entrave. Il s'interdit d'offrir tout avantage indu à un collaborateur ou représentant d'EFE-Maroc ou d'un bailleur. Il déclare l'absence de tout conflit d'intérêts, réel ou apparent, et informe sans délai EFE-Maroc de toute situation susceptible d'en faire naître un en cours d'exécution.

7.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le soumissionnaire garantit ne figurer, ni ses dirigeants effectifs, sur aucune liste de sanctions internationales, et consent à la vérification prévue au paragraphe 2.3. Il s'engage à informer EFE-Maroc de tout changement de sa situation à cet égard.

7.3 Sauvegarde des bénéficiaires (Safeguarding / PSEA)

Les programmes d'EFE-Maroc s'adressent majoritairement à des jeunes. Tout prestataire amené à interagir, directement ou indirectement, avec les bénéficiaires s'engage à respecter la Politique de protection du réseau Education For Employment et le code de conduite qui en découle, notamment :

- l'interdiction absolue de toute forme d'exploitation, d'abus, de harcèlement ou de violence, physique, psychologique ou sexuelle, à l'égard des bénéficiaires ;
- l'interdiction de toute activité sexuelle avec un bénéficiaire, quel que soit son âge, ainsi qu'avec toute personne âgée de moins de 18 ans ;
- le respect de règles de communication professionnelles et transparentes avec les bénéficiaires ;
- l'obligation de signaler sans délai tout incident ou soupçon de manquement.

Le prestataire retenu et, le cas échéant, ses intervenants signent le code de conduite applicable avant le démarrage de la prestation.

7.4 Confidentialité et protection des données

Le prestataire est tenu à une obligation de confidentialité sur l'ensemble des informations et données auxquelles il accède. Il traite les données à caractère personnel des bénéficiaires et collaborateurs conformément à la législation marocaine applicable, notamment la loi n° 09-08, ne les utilise qu'aux seules fins d'exécution du marché, et ne les communique à aucun tiers sans autorisation écrite préalable d'EFE-Maroc. Cette obligation survit à la fin du contrat.

7.5 Propriété intellectuelle

Sauf stipulation contraire du contrat, l'ensemble des livrables, supports, contenus et productions réalisés dans le cadre du marché sont la propriété exclusive d'EFE-Maroc, qui dispose du droit de les utiliser, reproduire, adapter et diffuser sans limitation de durée ni de territoire. Le prestataire garantit que les livrables ne portent atteinte à aucun droit de tiers.

7.6 Visibilité et communication

Le prestataire ne peut faire état de sa collaboration avec EFE-Maroc ni utiliser son nom, son logo ou ceux des bailleurs à des fins de communication sans autorisation écrite préalable. Il respecte, le cas échéant, les règles de visibilité imposées par le bailleur du projet.

7.7 Droit d'audit

Le prestataire s'engage à conserver l'ensemble des pièces relatives à l'exécution du marché pendant la durée requise par la convention de financement, et à permettre à EFE-Maroc, au bailleur de fonds ou à tout auditeur mandaté, l'accès à ces pièces ainsi qu'à ses locaux, aux fins de vérification, d'audit ou de contrôle.

8. Réclamations et règlement des litiges

8.1 Réclamations relatives à la consultation

Tout soumissionnaire s'estimant lésé peut adresser une réclamation écrite et motivée à EFE-Maroc dans un délai de [7] jours ouvrables à compter de la notification de la décision. La réclamation est examinée par une personne n'ayant pas participé à l'évaluation, et une réponse écrite est apportée.

8.2 Signalement de manquements

Tout soupçon de fraude, de corruption ou de manquement à l'intégrité en lien avec la présente consultation peut être signalé de manière confidentielle par le canal de signalement du réseau Education For Employment, à l'adresse confidential@efe.org. Les signalements effectués de bonne foi ne peuvent donner lieu à aucune mesure de rétorsion.

8.3 Droit applicable et juridiction

Le présent cahier des charges et le contrat qui en découle sont régis par le droit marocain. À défaut de règlement amiable, tout litige relève de la compétence exclusive du Tribunal compétent de Casablanca.

Annexe 1 — Grille d'évaluation des offres

Grille à compléter par la commission de sélection à l'issue de la réunion de sélection, pour chaque offre recevable.

Soumissionnaire :		Membres de la commission :	
Référence consultation :		Date :	

Critère	Note max	Note attribuée	Justification
Conformité et qualité des équipements proposés (marques, spécifications, fiches techniques)	[25]		
Garantie, SAV et capacité d'intervention	[10]		
Délais de livraison et d'intervention (disponibilité des stocks)	[10]		
Expérience, références et agréments constructeurs	[5]		
TOTAL TECHNIQUE	[50]		
Offre financière	[50]		
TOTAL GÉNÉRAL	100		

Observations générales et recommandations : _____

Signature des membres de la commission : _____ Date : _____

Annexe 2 — Bordereau des prix

À compléter, dater, signer et cacheter par le soumissionnaire, pour les seules fournitures et prestations qu'il propose, en joignant les fiches techniques des modèles proposés. Les quantités indiquées sont des estimations annuelles fournies à titre indicatif : elles servent exclusivement à la comparaison des offres (panier type) et n'engagent en rien la Fondation sur un volume de commandes. Toute rature ou surcharge non paraphée entraîne l'irrecevabilité de l'offre.

N°	Désignation de la fourniture ou de la prestation	Unité	Qté estimée*	Prix unitaire HT (MAD)	Total HT (MAD)
Lot 1 — Équipements informatiques et technologiques					
1	Ordinateur portable, configuration bureautique (Core i5 / 16 Go / SSD 512 Go ou équivalent, Windows 11 Pro)	unité	20		
2	Ordinateur portable ultraléger, 13", configuration bureautique (Core i5 / 16 Go / SSD 512 Go ou équivalent, Windows 11 Pro)	Unité	15		
3	Ordinateur portable, configuration performance (Core i7 / 16 Go / SSD 512 Go ou équivalent, Windows 11 Pro)	unité	5		
4	Ordinateur de bureau complet (unité centrale, écran 24", clavier, souris)	unité	10		
5	Écran 24 pouces Full HD	unité	15		
6	Tablette 10 pouces (Wi-Fi, 64 Go minimum)	unité	10		
7	Smartphone milieu de gamme (double SIM, 128 Go minimum)	unité	30		
8	Téléphone IP de bureau	unité	5		
9	Station d'accueil USB-C	unité	10		
10	Pointeuse biométrique (empreinte / badge, connexion réseau)	unité	2		
11	Serrure de porte intelligente Wi-Fi	unité	2		
Lot 2 — Périphériques, accessoires et stockage					
11	Casque audio avec micro (filaire, USB)	unité	20		
12	Disque dur externe 1 To	unité	10		
13	Onduleur 650 à 1000 VA	unité	5		
Lot 3 — Équipements réseau					
14	Point d'accès Wi-Fi professionnel	unité	5		
15	Commutateur (switch) 24 ports Gigabit	unité	2		
Lot 4 — Impression et numérisation					
16	Imprimante multifonction laser A4 (réseau, recto-verso)	unité	3		
17	Scanner portable	unité	10		
18	Toner laser noir (pour le modèle d'imprimante proposé en ligne 16)	unité	20		

N°	Désignation de la fourniture ou de la prestation	Unité	Qté estimée*	Prix unitaire HT (MAD)	Total HT (MAD)
Lot 5 — Équipements audiovisuels					
19	Vidéoprojecteur Full HD	unité	3		
20	Écran de projection sur trépied (2 m environ)	unité	3		
21	Téléviseur professionnel 65 pouces avec support	unité	2		
22	Kit de visioconférence (caméra + micro-haut-parleur)	unité	2		
Lot 6 — Prestations de services informatiques					
23	Forfait installation et configuration d'un poste de travail	poste	20		
24	Intervention de maintenance ou de support sur site	heure	30		
25	Intervention sur réseau informatique (installation, maintenance)	heure	10		
TOTAL HT (panier type)					
TVA (__ %)					
TOTAL TTC (panier type)					

* Quantités annuelles estimées, utilisées uniquement pour le calcul du panier type servant à la notation financière (Annexe 1). Les configurations indiquées sont des minima. Lorsque plusieurs marques ou gammes sont proposées pour une même ligne (conformément au paragraphe 5.3), le prix reporté au bordereau est celui du modèle conforme le moins disant ; les autres options figurent au catalogue joint, avec leurs prix.

Montant total TTC du panier type arrêté à la somme de (en toutes lettres) :

Délai de validité de l'offre : 90 jours.

Délai de livraison proposé : _____

Délai d'intervention proposé : _____

Nom et qualité du signataire : _____ Date : _____

Signature et cachet :

Annexe 3 — Déclaration sur l'honneur d'éligibilité et d'intégrité

À compléter et signer par le représentant légal du soumissionnaire.

Je soussigné(e), [nom et prénom], agissant en qualité de [fonction], dûment habilité(e) à représenter [raison sociale], ci-après « le soumissionnaire », déclare sur l'honneur :

1. que le soumissionnaire est légalement constitué et en règle au regard de ses obligations légales, fiscales et sociales ;
2. qu'il ne se trouve pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activité ou de procédure collective ;
3. qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, blanchiment de capitaux ou toute autre activité illégale ;
4. que ni lui, ni ses dirigeants effectifs, ne figurent sur une liste de sanctions internationales, et qu'il consent à la vérification de cette situation par EFE-Maroc ;
5. qu'il ne se trouve dans aucune situation de conflit d'intérêts au regard de la présente consultation, et qu'il s'engage à signaler sans délai toute situation susceptible d'en faire naître un ;
6. qu'il s'interdit toute pratique de fraude, de corruption, de collusion ou de coercition dans le cadre de la présente consultation et de l'exécution du marché ;
7. que les informations et pièces fournies dans son offre sont exactes et sincères ;
8. qu'il a pris connaissance de l'intégralité du cahier des charges et en accepte sans réserve les termes.

Le soumissionnaire reconnaît que toute déclaration inexacte entraîne l'exclusion immédiate de la consultation et, le cas échéant, la résiliation du contrat à ses torts exclusifs.

Fait à _____, le _____

Nom, qualité, signature et cachet :

Annexe 4 — Engagement de confidentialité et de sauvegarde

À compléter et signer par le représentant légal du soumissionnaire.

Je soussigné(e), [nom et prénom], agissant en qualité de [fonction] au nom de [raison sociale], m'engage, pour moi-même et pour l'ensemble des personnes intervenant sous ma responsabilité :

Confidentialité et protection des données

- à garder strictement confidentielles toutes les informations et données obtenues dans le cadre du marché, pendant et après son exécution ;
- à traiter les données à caractère personnel conformément à la loi n° 09-08 et à ne les utiliser qu'aux fins d'exécution du marché ;
- à ne communiquer aucune donnée à un tiers sans autorisation écrite préalable d'EFE-Maroc ;
- à restituer ou détruire, sur demande, l'ensemble des données et documents à l'issue du marché.

Sauvegarde des bénéficiaires

- à respecter la Politique de protection du réseau Education For Employment et le code de conduite applicable ;
- à m'abstenir de toute forme d'exploitation, d'abus, de harcèlement ou de violence à l'égard des bénéficiaires et du personnel ;
- à m'abstenir de toute activité sexuelle avec un bénéficiaire, quel que soit son âge, et avec toute personne de moins de 18 ans ;
- à maintenir des règles de communication professionnelles et transparentes avec les bénéficiaires ;
- à signaler sans délai tout incident ou soupçon de manquement, y compris via l'adresse confidential@efe.org ;
- à coopérer pleinement à toute enquête diligentée à ce titre.

Je reconnais que tout manquement aux engagements ci-dessus constitue une faute grave pouvant entraîner la résiliation immédiate du contrat, sans préjudice de toute action judiciaire.

Fait à _____, le _____

Nom, qualité, signature et cachet :